

La Law Clinic Münster –
Studentische Rechtsberatung e.V.
est une initiative d'étudiants de
l'Université de Münster. Nous
offrons une assistance juridique aux
personnes qui, en raison de barrières
financières et personnelles, n'ont pas
accès à une consultation juridique.
Gratuitement et bénévolement.

Étudiants.

Conseillent.

Bénévolement.

Notre association à but non lucratif a
été fondée en 2016. Elle est composée
d'étudiants conseillers, d'avocats qui
nous soutiennent dans le traitement des
dossiers et d'un conseil stratégique.

En plus de leur travail en tant que
conseillers, les étudiants s'engagent
activement dans les domaines suivants
: formation, conseil, protection des
données, communication, ressources
humaines, secrétariat, aide sociale et
bien-être.

Pour plus d'informations sur notre
association, consultez notre site web:

www.lawclinicmuenster.de

**NOTRE FLYER EST DISPONIBLE DANS
D'AUTRES LANGUES.**



**PLUS D'INFORMATIONS SUR:
WWW.LAWCLINICMUENSTER.DE**



Mentions légales :
Law Clinic Münster - Studentische Rechtsberatung e.V.
Bispinghof 24/25 | 48143 Münster | info@lawclinicmuenster.de
Tribunal d'instance de Münster, Reg.-Nr. 5600

 LAW
CLINIC
MÜNSTER

**ASSISTANCE JURIDIQUE
PAR DES ÉTUDIANTS
GRATUITE**



www.lawclinicmuenster.de

 [lawclinicmuenster](https://www.instagram.com/lawclinicmuenster)

NOTRE MISSION

La Law Clinic apporte son soutien aux personnes qui n'ont pas accès à une consultation juridique en répondant à des questions juridiques et administratives. Ainsi, nous contribuons à réduire les inégalités tout en acquérant une précieuse expérience pratique en conseil juridique.

Nous travaillons en partenariat avec des organisations sociales à Münster, qui nous orientent vers des personnes ayant besoin d'une assistance et qui complètent notre offre par un accompagnement social.

Toutes nos consultations sont supervisées par un avocat agréé conformément à l'article 6, alinéa 2 du RDG. En outre, nos étudiants conseillers participent régulièrement à des formations et des sessions de perfectionnement pour garantir un service de haute qualité.



LE PROCESSUS DE CONSULTATION

1.

CONDITIONS REQUISES POUR VOTRE DOSSIER

- La Law Clinic peut vous conseiller uniquement si vous ne pouvez pas bénéficier d'une autre consultation juridique pour des raisons financières et/ou personnelles et si vous êtes considéré comme une personne en situation de précarité ou un réfugié selon l'article 53 AO.
- Nous ne pouvons pas vous aider dans les cas suivants :
 - Procédures pénales,
 - Représentation devant un tribunal,
 - Affaires avec un litige supérieur à 15 000 €,
 - Urgences nécessitant une intervention en moins de deux semaines.

2.

PREMIER CONTACT

Venez à l'une de nos **permanences ouvertes** et expliquez-nous votre problème. Plus d'informations sont disponibles sur notre site web. Nous évaluerons si nous pouvons vous aider et prendrons note de votre dossier ainsi que de vos coordonnées.

Vous pouvez également nous contacter directement par e-mail beratung@lawclinicmuenster.de.

Nous vous prions de bien vouloir décrire votre situation de manière aussi détaillée que possible afin que nous puissions évaluer votre dossier au mieux.

3.

TRAITEMENT DU DOSSIER

Si nous sommes en mesure de vous conseiller, deux étudiants conseillers ainsi qu'un avocat vous seront attribués. Ils prendront contact avec vous pour fixer un rendez-vous, qui peut avoir lieu en personne, par téléphone ou en visioconférence.

Si des problèmes linguistiques surviennent, nous pouvons faire appel à un interprète. La procédure sera ensuite adaptée à votre situation spécifique.

NOS PARTENAIRES

Diakonie Münster | Bischof-Hermann-Stiftung | Ein Rucksack voll Hoffnung - für Münster e.V.
GEBA mbH | GGUA Flüchtlingshilfe e.V. | Verein sozial-integrativer Projekte e.V.
Asta der Universität Münster | Caritas Münster | DRK Münster

